

Communiqué de la CGT

Au sujet du lancement de l'appel d'offres « Mise en œuvre d'un contrat d'autonomie pour les jeunes en recherche d'emploi résidant dans une zone couverte par un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) ».

Le plan Espoir banlieues : vers la privatisation de l'accompagnement social et professionnel des jeunes.

La mise en œuvre de la prestation Contrat Autonomie Jeune fait l'objet d'un appel d'offres conformément au code des marchés publics. Par cet acte politique, **Fadela AMARA amorce la privatisation de l'accompagnement global des jeunes** vers leur insertion sociale et professionnelle jusqu'alors de la compétence des Missions Locales et PAIO.

Le réseau des Missions Locales et PAIO a été créé en 1982 et bénéficie d'une expérience incomparable depuis plus de 25 ans en matière d'accompagnement et de suivi des jeunes 16/25 ans les plus en difficulté.

Inscrit dans le Code du Travail et partie intégrante du Service Public de l'Emploi (SPE), le voilà pris au piège devant ce dilemme : Le Marché, s'y coller ou le subir !
Autant choisir entre la Peste et Le choléra.

Le Marché de l'insertion des jeunes de Banlieue, c'est **une porte d'entrée « juteuse » pour les officines du MEDEF**. La CGT condamne fermement cet acharnement à casser le service public et met en garde le gouvernement sur les effets néfastes dans les zones urbaines sensibles de voir débarquer des prestataires, dont les visées mercantiles ne font aucun doute, dans des Zones dites sensibles.

La CGT considère qu'en prétendant vouloir faire mieux, le gouvernement va multiplier le nombre des acteurs sur le terrain au risque de complexifier davantage le partenariat existant. Pire encore, il ouvre la porte à du « tout venant » qui sera grassement payé pour faire de l'accompagnement à l'emploi des jeunes déjà suivis par les professionnels des Missions Locales.

Jugez-en : Le plan AMARA concernera 45 000 jeunes en 3 ans, alors que les Missions Locales et PAIO ont suivi près de 180 000 jeunes issus des zones urbaines sensibles, 96 500 accédants à l'emploi ou à la formation (chiffres Bilan 2006 du réseau ML/PAIO - CNML)

Les personnels du réseau des Missions Locales peuvent être inquiets de cette **libéralisation de l'insertion des jeunes**. Aujourd'hui, c'est le contrat d'autonomie, demain ce sera un autre dispositif. Même si le processus est lancé, la CGT maintient que cet appel d'offres est une attaque violente contre les professionnels de l'insertion des jeunes. Tous les nouveaux prestataires seront contraints de se rapprocher du SPE. Celui-ci devra t-il restituer toute son expérience, son réseau, son savoir-faire et sa logistique ?

Faut-il s'en féliciter comme un *moyen supplémentaire pouvant être mobilisé en faveur de l'insertion des jeunes* comme l'a déclaré le syndicat patronal UNML ?

Syndicat patronal ne s'indignant même pas de cette amorce de privatisation des dispositifs en faveur des jeunes. C'est une honte pour le réseau !

Soucieuse de garantir les mêmes droits d'accès à l'emploi pour chaque jeune, la CGT réaffirme son attachement à la notion de service public et défendra fermement les acteurs du SPE en agissant à tous les niveaux de décisions.

Montreuil, le 17 avril 2008